



1er Conseil d'école

Mardi 15 novembre 2016

Présents :

École: M. Foret, Mlle Quenton, Mme Leuwers.

DDEN: Mme Pichon (excusée)

Représentants des parents d'élèves : Mme Techel Emmanuelle, Mme Pillons Jessica, Madame Kissenberger Emilie

Mairie : ...

Invitée : Mme Anquez (Présidente de l'APE).

Non présents : Mme Laporte (adjointe déléguée aux écoles), M. Rommelaere (maire)

Ordre du jour :

- **Présentation et attributions du conseil d'école, rôle des parents élus**
- **Bilan de rentrée**
- **Adoption du règlement intérieur**
- **Refondation de l'Ecole**
- **Premier bilan sur les APC**
- **Sorties scolaires et projets pédagogiques**
- **PPMS**
- **Bilan de coopérative**
- **Travaux de la Mairie**
- **Projets des associations de parents d'élèves**
- **Questions diverses**

1) Présentations et attributions du conseil d'école

- a) Les parents élus (tour de table). La participation au suffrage reste bonne cette année puisque l'on a enregistré 50 votes sur 82 électeurs inscrits (soit 60,98% de participation) contre 58,82 % en 2015/2016.

Comme l'année dernière, on note une part de votes nuls relativement faible avec 6 votes nuls (les votes par correspondance furent bien complétés) ainsi qu'une participation plus importante pour le vote par correspondance. Il est souvent oublié que le fait de rayer un nom / entourer un nom sur la liste entraîne la nullité du vote.

Les parents élus sont pour cette année scolaire:

Titulaire	Suppléant
Mme. Techel Emmanuelle	Mme Dewidehem Julie
Mme Kissenberger Emilie	Mme Wannegue Aurélie
Mme Pillons Jessica	Mme Obert Emeline

b) Les attributions du conseil d'école :

- Il émet des suggestions sur la vie de l'école, concernant les actions pédagogiques, l'utilisation des moyens alloués à l'école, l'intégration des élèves handicapés, la protection, l'hygiène et la sécurité.
- Il est associé à l'élaboration du projet d'école
- Il vote le règlement intérieur.
- Il doit être informé des choix de matériel pédagogique, des interventions des enseignants spécialisés du RASED, des modalités de rencontre entre parents et enseignants.
- Il se réunit une fois par trimestre.

Le rôle des parents d'élèves élus est de représenter les parents de l'école ainsi que d'assurer une fonction de médiation et d'information.

2) Bilan de rentrée

L'effectif de l'école reste constant par rapport à l'année dernière. On note 63 élèves présents à la rentrée de Septembre contre 61 élèves l'année dernière. Deux élèves supplémentaires arrivent en TPS et un en MS pour la rentrée de Janvier 2017 ainsi qu'un élève en GS et une possible inscription en CP.

→ Effectif de rentrée

Les effectifs des 3 classes sont répartis de la manière suivante :

- 4 TPS / 7 PS / 8 MS : 19 élèves (+2 TPS et +1 MS Janvier)
- 9 GS / 5 CP / 10 CE1 : 24 élèves (+ 1GS voir +1 CP?)
- 11 CE2 / 5 CM1 / 4 CM2 : 20 élèves

TOTAL 63 élèves (67 ou 68 élèves en Janvier 2017)

Les effectifs par classe sont relativement bien équilibrés. On remarque toutefois des classes d'âge avec des effectifs plus importants se suivant (CE1 et CE2) et laissant présager une hausse d'effectifs en cycle 3.

→ Effectif prévisionnel rentrée 2017 /18

On constate pour l'année prochaine une sortie de seulement 4 élèves de CM2 qui devrait être compensée par les arrivants en TPS/PS (naissance / fratrie / logement locatif). L'effectif prévisionnel est de 69 élèves. Certains départs ne pouvant être anticipés, nous pouvons prévoir à minima une stabilité à la rentrée de l'effectif de cette année.

→ Organisation décloisonnement / choix pédagogique

On remarque également que cette année la classe de cycle 2 à l'effectif, le plus élevé. Afin de permettre les meilleures conditions d'enseignement dans ce cycle d'apprentissage, des moyens de personnels et d'organisation ont été mis en place.

Un personnel de service civique assiste donc Mme Leuwers dans la classe tous les matins afin d'aider à l'encadrement et à la préparation de la classe. De plus, des temps de décloisonnement supplémentaires avec la maternelle ont été programmés. Les 9 élèves de GS travaillent dans la classe maternelle la première partie des lundis et vendredis. Le décloisonnement quotidien sur le premier créneau de l'après-midi est également toujours maintenu. Cela permet des moments de travail en groupe réduit (16 élèves).

→ Budget Mairie (fonctionnement / fournitures)

Le budget alloué à l'école pour cette rentrée scolaire est identique à celui de l'année dernière avec 45€ par élève (achat de fournitures et matériel de classe) + 5€ par élèves pour le bureau.

A cela s'ajoute le crédit de fonctionnement de 600€ (pour les sorties) + 400€ (pour le bureau)

3) Règlement intérieur de l'établissement

Lecture du règlement.

Vote à main levée : 7

4) Refondation de l'école

La réforme des rythmes scolaires a été mise en place à partir de septembre 2014. Elle est l'une des parties de la refondation de l'école.

Pour rappel, les élèves ont désormais, depuis 3 ans, école le mercredi matin et finissent à 16h00 les autres jours de la semaine.

La municipalité a mis en place pour les TAP une garderie étendue allant de 16h00 à 18h30.

La convention permettant aux enseignants d'emmener bénévolement (hors temps scolaire) et sous couvert de l'assurance « Mairie » les élèves de l'école vers la salle des fêtes est tacitement reconduite pour cette année. → Nous attendons un retour du document afin d'être en conformité avec les exigences de l'inspection académique.

→ Nouvelle répartition

La refondation de l'école passe par une nouvelle répartition des cycles d'apprentissage. Depuis cette rentrée, l'ensemble de la réforme est effective et les cycles sont désormais les suivants :

→ La maternelle fait partie du cycle 1 (de la TPS à la GS) et de nouveaux programmes sont appliqués depuis 2015.

→ Pour le cycle 2, il concerne désormais les classes de CP/CE1/CE2.

→ Pour le cycle 3, il concerne les classes de CM1/CM2/6ème.

Le fait que la classe de 6ème intègre un cycle commun à l'école primaire renforce la liaison école/collège tant au niveau de la communication que de l'harmonisation des pratiques.

→ Nouveaux programmes / évaluations

Les nouveaux programmes et la réorganisation des cycles 2 et 3 seront effectifs depuis cette rentrée. Les nouveaux programmes sont également en vigueur depuis cette rentrée scolaire. L'évaluation est un axe important de cette réforme. De nouveaux outils d'évaluations sont travaillés en maternelle. Pour le cycle 2 et 3, la transmission des résultats passera par un Livret Scolaire Unique (LSU), identique pour l'ensemble des écoles jusqu'en 6ème.

Des évaluations nationales CE2 ont été passées par les élèves lors de la première période. Contrairement aux évaluations nationales que l'on a pu rencontrer précédemment, les résultats ne sont pas remontés à l'inspection et sont un outil pour l'enseignante permettant d'évaluer les niveaux d'acquisition de la classe.

5) Premier bilan sur les APC

Les APC ont pris place cette année les mardis soirs de 16h00 à 17h00. Comme l'année dernière, la participation des élèves est soumise à autorisation des parents.

Les élèves seront amenés avec leur classe à travailler sur deux types d'APC selon les périodes:

- Soit des APC sur le projet d'école et notamment sur l'entretien du jardin et l'exploitation des activités de jardinage, concernant alors l'ensemble de la classe par petits groupes et sur des semaines ciblées
- Soit des APC de type Aide ou Méthodologie, concernant alors quelques élèves ciblés afin d'apporter un renforcement des apprentissages. Il est rappelé que la composition des groupes évoluera pendant l'année en fonction des besoins des élèves.

Pour cette première période, 4 à 5 élèves ont été concernés par des APC de type aide (un groupe en numération et un groupe aide à la lecture) pour la classe de GS/CP/CE1.

La classe de Mlle Quenton a travaillé en méthodologie autour de l'utilisation de l'outil informatique. L'ensemble de la classe étant concerné par petits groupes afin de permettre une manipulation par tous les élèves ainsi qu'un travail adapté au niveau de pratique de chacun.

6) Projets et sorties pédagogiques

Rappel des 3 axes du projet d'école 2014/2017:

- *Education à la citoyenneté: ouvrir l'école sur le monde*
- *Axe Scientifique : Améliorer la démarche d'investigation, à travers l'investissement dans un projet d'écocitoyenneté.*
- *Entrer dans l'ère du numérique*

Cette année, nous poursuivons notre implication dans l'USEP.

L'ensemble des classes participera donc à plusieurs rencontres sportives et nous accueillerons comme l'année dernière des Olympiades pour les classes maternelle (5 classes accueillies).

Comme les années précédentes, en relation avec le travail autour de l'éco-citoyenneté et l'amélioration de la mise en place de la démarche d'investigation, l'ensemble des classes sera amené à travailler autour de la plantation du jardin d'école et de son entretien. Une attention particulière sera portée sur la mise en valeur du jardin (plante ornement, sculpture en matériel de récupération, Land Art). La plus grande partie de ce travail aura lieu durant les APC.

→ Projet Annuel : patrimoine local (« Projet Sel »)

Dans le cadre du projet inter-écoles initié par l'association VSPPS de Steene (Association de préservation du patrimoine), l'école sera impliquée dans un travail autour de l'Histoire et de la période Gallo-Romaine. Le point d'appui de ce travail sera la découverte sur la commune d'ancien four à sel. L'école Emile Zola de Steene ainsi que l'école de Pitgam sont également engagées dans ce projet.

L'objectif sera de travailler avec les enfants sur le patrimoine local, les notions de temps qui passe, les spécificités de la période Gallo-romaine, la notion de fouille (intérêt, technique) et donc un questionnement sur l'Histoire.

Le travail réalisé donnera lieu à une exposition lors de la fête d'école.

Les sorties et actions prévues cette années sont donc fortement inscrites dans la continuité de cet axe fort du projet annuel de l'école. Un moment important sera la classe de découverte à destination des CP/CE1. Le projet est engagé et se finalise au niveau des activités prévues. Une réunion d'information aura lieu afin de présenter le projet aux parents concernés. Les dates de la classe de découverte sont déjà arrêtées : du Mercredi 26 Avril 2017 au Vendredi 28 Avril 2017. Un voir deux parents accompagnateurs seront sollicités (nombre à préciser selon budget / place dans le car)

→ **Bilan fait par chaque enseignant des actions et sorties scolaires prévues:**

TPS/PS/MS: - Poursuite de la correspondance avec la classe de PS/MS de Grand-fort-philippe
- Visite à Grand-fort-philippe puis venue des correspondants à Steene.
- Maintien de la Brigade-verte (nettoyage de la cour)
- Elevage dans la classe (actuellement gerbilles): observation du vivant.
- Journée à Samara
- Intervention d'un potier ? D'un archéologue ? (en prévision avec VSPPS).

*USEP : - Organisation d'une rencontre USEP maternelle (Olympiades) + GS
- Rencontre jeux collectifs (Quaedypre)
- Rencontre Roule et Glisse (Steene – Zola)
- Randonnée Maternelle (non défini)*

GS/CP/CE1: - Correspondance avec la classe de MS/GS de Grand-fort-philippe (+rencontre)
- Semaine des mathématiques
- Classe de découverte à Samara (3 jours/ 2 nuits) pour les CP / CE1
- Intervention d'un potier ? D'un archéologue ? (en prévision avec VSPPS).

*USEP : - Rencontre Jeux extérieurs (Pitgam) -> le 15 septembre.
- Rencontre Zumba (Hoymille ou Socx)
- Rencontre Jeux d'opposition (Bierne)
- Randonnée Maternelle GS (non défini)*

CE2/CM1/CM2:

- Utilisation des ordinateurs portables dans le travail quotidien (plan de travail/ recherche documentaire)
- APER (Acquisition collectif de matériel avec les écoles du secteur, en relation avec l'école E.Zola)
- Semaine des mathématiques
- Dictée des DDEN
- Journée à Samara
- Elevage dans la classe (les phasmes): observation du vivant.
- Intervention d'un potier ? D'un archéologue ? (en prévision avec VSPPS).

*USEP : - Rencontre Zumba – 19/01 (Steene - Zola)
- Rencontre Tennis de table – 07/03 (Hoymille)
- Rencontre Carfoot – 09/05 (Bierne)
- Rencontre Hockey (17/10)*

Comme les années précédentes, l'ensemble des classes reste engagé dans la chorale d'école.

De même, la collecte des piles usagées et cartouches se poursuit. Les bouchons en revanche ne seraient plus collectés suite à l'arrêt de l'association.

Le site de l'école sera alimenté de manière régulière et les parents sont invités à le visiter pour retrouver les travaux et moments de vie à l'école de leur enfant.

Les parents suggèrent que l'adresse du site de l'école soit transmis aux nouveaux parents car ceux-ci ne connaissent pas forcément son existence.

→ **Piscine**

Les élèves de la GS au CM2 se rendront à la piscine du 26 Avril au 28 Juin pour un total de 10 séances et aura lieu le mercredi matin.

A noter que les enfants de GS ne peuvent être pris en charge uniquement si deux parents habilités sont présents. En l'absence de parents suffisant pour encadrer l'activité, les élèves de GS ne pourront assister aux séances de piscine et seraient confiés à la classe de TPS/PS/MS.

Pour cette année, la participation a été importante et 6 parents se sont proposés afin de passer l'agrément (renouvellement ou nouvel agrément), ce qui permettra une rotation plus aisée des personnes accompagnantes.

7) PPMS

Conformément aux attentes institutionnelles et face à la menace nouvelle du risque terroriste, une partie du PPMS doit désormais porter sur la posture à tenir en cas d'intrusion terroriste. Afin de pouvoir réagir rapidement, les élèves ont été amenés à réaliser un exercice d'entraînement de type « intrusion ».

L'exercice s'est déroulé dans de bonnes conditions et a été compris par les élèves. Certains points ont été remarqués comme à améliorer. En effet, la zone d'évacuation prévue devrait être dégagée des ronces et autres plantes envahissantes afin de laisser un passage aisé aux élèves. De plus, un signal audible et actionnable depuis chaque classe serait plus efficace que le système actuel (mégaphone et sifflet).

A noter que désormais le portillon extérieur de la cour restera fermé sur le temps scolaire. Une sonnette a été installée mais sonne très faiblement dans l'école. Les parents sont invités à insister lorsqu'ils sont à la porte, voire à appeler l'école si personne n'entend cette sonnette.

8) Service Civique Universel

Nous avons le plaisir d'accueillir à nouveau depuis le mois d'Octobre un personnel en service civique universel. Nous avons fait la demande pour ce moyen supplémentaire suite à la possibilité de recrutement proposée par l'Inspection Académique. La personne sera en poste jusque la fin juin 2016.

Ce personnel a pour mission de contribuer aux activités éducatives, pédagogiques et citoyennes de l'école primaire. Dans ce cadre, il sera amené à travailler quotidiennement dans la classe de GS/CP/CE1 le matin, comme appui aux activités éducatives et pédagogiques.

L'après-midi, il assistera les enseignants selon les besoins pédagogiques du moment.

Il sera également chargé de remettre en place une bibliothèque d'école et d'assurer les prêts et retours de livres des classes de cycle 2 et 3.

Dans le cadre de sa mission civique, il sera amené à participer à la mise en œuvre d'action en relation avec le projet d'école (réalisation avec les élèves d'affichage sur l'éco-citoyenneté, aide à la réalisation des productions à destination du Noël des soldats à l'étranger, contribuer à la communication école/famille par la publication sur le site de l'école, réalisation pour la journée de la laïcité ...). Il sera également sollicité pour la sensibilisation des élèves aux situations de harcèlement afin de prévenir / remédier aux situations pouvant être rencontrées.

9) Bilan de la coopérative scolaire

Bilan proposé par Mlle Quenton. Trésorière.

Entrée :

- Mairie : 1000,00 euros
- Parents (dons coopérative) : 640,00 euros
- APE : 1000,00 euros

Sorties :

- Bus (juillet) : 120,00 euros
- OCCE : 127,89 euros
- USEP : 193,89 euros
- Samara : 906,00 euros
- Petit matériel : 39,00 euros

Reste :

Le montant est resté fixé cette année à 15 euros par enfants (dégressif), donnés sur la base du volontariat. Comme l'année dernière, il y a eu une très forte participation des parents à la coopérative de l'école.

La coopérative va servir, dans le cadre du projet de chaque classe, à l'achat de matériel pédagogique, au financement des sorties scolaires ainsi qu'aux événements ponctuels.

A noter que les fonds de la coopérative restent assez réduits cette année suite aux acquisitions des années précédentes. Toutefois, la participation à la coopérative et l'implication importante de l'APE cette année permettent d'envisager l'année sereinement. Les sorties devront toutefois être bien réfléchies afin d'optimiser notre budget.

10) Actions de la mairie

Rappel du budget alloué par la mairie :

- 50€ par élèves (fournitures, manuels, ...)
- 600€ + 400€ de fonctionnement (timbres, bus, matériel divers, ...)

La municipalité a effectué les actions suivantes:

- Remplacement de l'ensemble du mobilier de la classe de cycle 3 (tables et chaises).
- Remise en état des étagères de la classe de Madame Leuwers.
- Entretien d'hiver pour le jardin.

- Installation d'un tableau vert aimanté en maternelle (don d'un parent d'élève de l'école Emile Zola).
- Mise sous alarme des pièces nouvellement équipées de matériel informatique (cycle 3 et maternelle).
- Fixation de panneaux de liège en maternelle.
- Désherbage du jardin de l'école.
- Pose d'une petite alarme (achetée par l'école) dans le cabanon (suite à son effraction).
- Pose d'une sonnette au portillon d'entrée

Nous souhaiterions attirer l'attention du Conseil sur les points suivants:

- Revoir les fermetures des portes de classe donnant sur l'extérieur (verrou donc problème en cas d'incendie : demande réitérée sur les 3 dernières années).
- Alarme incendie inaudible en maternelle : la commission de sécurité avait constaté le fait que l'alarme était très peu audible en maternelle (le bruit étant variable) → possibilité d'une seconde sonnerie proche de la classe ?
- Élargir le passage étroit menant à la classe de GS/CP/CE1 : à la sortie, les enfants et parents doivent parfois passer dans l'herbe et les risques de glissades sont élevés : demande de l'année dernière.
- Achat d'une étagère de rangement type rack de rangement pour remplacer le meuble de la salle de sport ? (Myriam va commencer la réorganisation de la salle de sport).
- Remise en état de la plate forme entourant le poteau de la cour (protège d'éventuels chocs sur les angles saillants).
- Les chasses d'eau sont constamment en dysfonctionnement. L'eau coule en continu, baisse de pression résultante dans les autres toilettes, évacuation alors moins efficace.
- Obtenir les badges de l'alarme : le technicien nous a confirmé que la mairie possède plusieurs badges pour l'alarme : possibilité de les obtenir (éviterait les soucis parfois rencontrés).
- Examiner sérieusement les dysfonctionnements électriques de l'école. Les disjoncteurs (extérieur et/ou intérieur) se déclenchent très fréquemment. Les enseignants remettent l'installation en fonction régulièrement mais ce n'est pas leurs attributions et de gros soucis se poseraient en cas de choc électrique. Pour manipuler le tableau électrique une certification est exigée, nous ne l'avons pas. Un cahier d'incident est tenu depuis la rentrée et totalise 18 incidents en 60 jours d'école (problème 1 jour sur 3 en moyenne) Une expertise semble nécessaire.
- Afin d'éviter les aller-retour jusqu'au portillon de l'école désormais fermé, possibilité d'installer une gâche électrique déclenchable depuis le bâtiment ? Les déplacements sont nombreux sur une journée (membres du RASED, enfants ayant des consultations

extérieures, retards, ...), et oblige Chantal à quitter la classe régulièrement alors qu'elle est en charge d'un groupe.

11) Projets de L'Association de parents d'élèves

L'association compte cette année 30 familles adhérentes.

Actions réalisées :

- Soirée Zumba
- Bourse aux jouets : 630,00 euros
- Vente de pomponettes : 630,00 euros
- Don de l'APE → 1000,00 euros à la Coopérative; 750,00 euros pour la sortie à Samara ;
financement des cadeaux de Noël

Actions à venir :

- Marché de Noël (15 chalets) + vente d'objets
- Goûter à l'école (5,00 € par enfant pour 1 cadeau dans chaque classe) + père Noël
- Bal du printemps (mi-mars)
- Brocante couverte
- Grille de Pâques
- Chasse à l'œuf
- Fête de l'école (juin)

L'équipe enseignante remercie les parents de l'APE pour leur implication importante cette année encore.

11) Questions diverses

La question du goûter en cycle 2 a été posée (GS/CP/CE1) : Il est rappelé que donner un goûter reste à l'appréciation des parents. Dans l'idéal, un goûter pour la récréation du matin est suffisant. L'après-midi, les enfants allant en péri-scolaire peuvent prévoir un goûter, un temps de collation est prévu à leur arrivée. Il est recommandé de privilégier les fruits, pain+barre de chocolat ou biscuit et d'éviter les barres chocolatées type Mars... Il est également rappelé que les bonbons sont interdits pour le goûter.

Signature des membres du conseil d'école :

M. Foret Directeur	Mlle Quenton Enseignante	Mme Leuwers Enseignante	Mme Pichon DDEN	Mme Pillons Représentante parents d'élèves
M. Maladry Inspecteur de l'EN	Mme Kissenberger Représentante parents d'élèves	Mme Techel Représentante parents d'élèves		
M. Rommelaere Maire	Mme Laporte Adjointe aux écoles	Mme Anquez Présidente de l'APE		